

Carole Chauvin, B.Sc., C.d'A.Ass., Adm.A.
Membre externe, Comité d'éthique et de déontologie

Titulaire d'un Baccalauréat en Relations Industrielles, courtier en assurance de dommages associé, membre de l'Ordre des administrateurs agréés du Québec, Mme Chauvin est actuellement étudiante à la maîtrise en éthique appliquée à l'Université de Sherbrooke.

Nommée Syndic en chef de la Chambre de l'assurance de dommages par le ministre des Finances en 1999, gestionnaire d'une équipe d'enquêteurs, de syndics-adjoints et de procureurs externes, elle a piloté près de 3 000 enquêtes déontologiques et 325 plaintes formelles devant le comité de discipline (taux de succès de 94 %) et participé à la création de nombreux outils professionnels.

Elle a volontairement quitté ses fonctions en 2014 pour se consacrer à ses études de 2^e cycle et entrepris une carrière de travailleur autonome à titre de formatrice et consultante organisationnelle en conformité des pratiques l'amenant à diversifier sa pratique : Ombudsman d'une bannière de courtage, co-fondatrice d'une firme offrant des formations en méthodes d'enquêtes, inspections préventives de cabinets, diffusion de plusieurs formations en conformité et conflits d'intérêts. Elle a aussi été Trésorière du Réseau d'éthique organisationnelle du Québec de 2014 à 2016.

En juin 2017, elle obtient la certification *ISO 37001 Lead Implimenter* et, avec une associée, fonde Philia s.e.n.c., firme de services-conseils en gestion anticorruption dont la valeur ajoutée réside en une approche développant les réflexes éthiques des employés.
